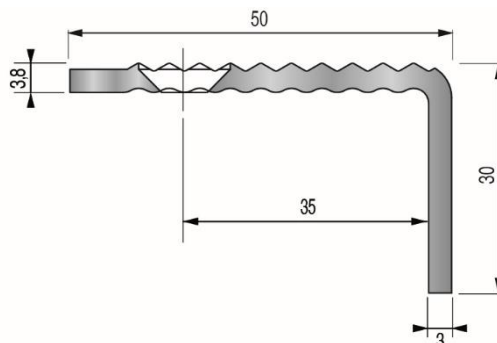


**FT523 – Nez de marche B4 Inox****Descriptif**

Profilé strié en acier inoxydable pour nez de marche.

Sécurise les escaliers en réduisant les risques de glissade.

Protège les supports.

Fixation : à visser.

Pose encastrée : pose en même temps que le revêtement.

**Domaine d'emploi**

Usage en intérieur et en extérieur.

Trafic très intense.

Ne pas mettre en œuvre en milieu chloré, salin ou acide, type piscines, bord de mer, laiteries, laboratoires...

**Matières**

- Acier inoxydable 1.4307 (AISI 304L), poli sur les faces visibles uniquement.

**Références**

Modèle	Longueur	Référence
B4 Inox	2,50 m Max (vendu au mètre)	24 07 99D

## Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
<b>Résistance à la glissance</b>	<b>PC 10</b> (équivalent à un classement R10 selon DIN 51130) Selon la norme XP P05-011 (octobre 2005) – voir rapport d'essai SFC n° CX 1800559
<b>Perçage</b>	Les profilés sont livrés à la longueur demandée par le client et percés. Le perçage sera adapté à la longueur (entraxe maxi 400 mm). Les profilés sont livrés sans vis ni chevilles de fixation (voir § Options)

\*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

### Mise en œuvre

- Prévoir une réserve de 3 mm.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Repérer les trous sur la marche et percer.
- Insérer les chevilles.
- Positionner le profilé et visser.

### Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

### Options

#### Ensemble vis et chevilles :

- Inox A4
- Vis Ø5,5 x 38 mm
- Chevilles Ø8 x 40 mm
- Boîte de 55 pièces
- Réf. 39 39 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
ZI du Marais – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03